



Mathieu Lours. Un historien généreux qui ne choisit pas entre les époques pour défendre le patrimoine menacé.

La richesse de son patrimoine sacré participe à l'identité du Grand Est : le regard de Mathieu Lours

Agrégé, historien de l'art, professeur d'histoire de l'architecture à l'université de Paris-Cergy et en classes préparatoires, Mathieu Lours est spécialiste d'art sacré, en particulier de l'époque baroque. Il a aussi beaucoup écrit sur les cathédrales gothiques dont le Grand Est est prodigue. Il vient d'ailleurs de publier en novembre deux ouvrages, *Notre Dame des siècles – Une passion française* (au Cerf) et *Cathédrales de France* (Editions Place des Victoires). Il se bat aussi, ce qui est plus rare, pour la conservation des églises du XIX^e siècle, le plus souvent non classées. Donc fréquemment dégradées et, on l'ignore généralement, menacées de destruction...

Dans l'entretien qu'il a accordé à Thierry Hory, président de SEBL Grand Est, il insiste sur le fait que la sauvegarde du patrimoine religieux est l'affaire de tous, croyants ou non croyants, car il offre à nos sociétés un « ancrage civilisationnel » qui structure, même inconsciemment, notre quotidien. Et Mathieu Lours de rappeler combien est important le rôle des élus, maires en particulier, pour mobiliser les réseaux, privés ou publics, qui permettent d'obtenir des subventions et de sauver un monument.

Pourquoi INTEREST

Concevoir l'aménagement du territoire avec comme perspective le développement économique, en usant du formidable levier de l'intelligence territoriale – l'intelligence économique appliquée aux territoires – tel est l'objectif stratégique que se fixe aujourd'hui SEBL Grand Est. Dans cet esprit, la lettre INTEREST – L'Intelligence territoriale Grand Est – a vocation à être une plate-forme de réflexion où des experts de premier plan, issus d'horizons différents, livrent leurs analyses et proposent des pistes d'action pour optimiser les ressources de notre région.

Plus que jamais, il s'agit d'approfondir notre réflexion, de créer de nouveaux réseaux, d'être agiles et proactifs dans une démarche stratégique sur le long terme... Dans la guerre économique planétaire, l'enracinement local et la mise en valeur des identités comme des ressources constituent des critères différenciants et positifs, à même d'optimiser nos atouts vis-à-vis de nos partenaires, sur nos territoires comme à l'international.

Vous vous êtes fait connaître du grand public par vos travaux sur les cathédrales de France, ainsi que sur le patrimoine religieux de notre pays tombé parfois en désuétude, notamment avec votre ouvrage *Églises en ruine* (Cerf, 2020), vaste fresque historique qui s'étend des invasions barbares à l'incendie de Notre-Dame. Que disent de notre présent ces témoignages du passé ?

Une seule chose, mais elle est fondamentale : notre ancrage civilisationnel. Il existe un rapport direct, essentiel même, entre l'identité des territoires et le patrimoine que les générations précédentes nous ont légué. C'est un ancrage qui va beaucoup plus loin qu'une simple adhésion personnelle à une foi ou à une autre et sur lequel le degré de sécularisation de notre société n'a que peu d'influence. Le patrimoine religieux, en effet, ne nous ramène pas seulement à l'identité de la France ; il nous relie aussi au monde antique *via* l'empire romain. La plupart des sièges des diocèses actuels existaient déjà

comme grandes cités de la Gaule romaine. C'est dire si le patrimoine religieux, élément de notre identité nationale, est aussi constitutif de l'identité européenne et de son rayonnement, puisqu'une partie de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, fut marquée par l'empreinte de la romanité.

Devenu purement archéologique en Afrique, ce patrimoine est toujours relié à une spiritualité vivante à l'Est du bassin méditerranéen, par l'intermédiaire des Chrétiens d'Orient, lesquels, de fait, maintiennent l'une des traditions les plus anciennes de cette région du monde.

Le grand public a-t-il toujours conscience de l'ancienneté de ces liens ?

Pas toujours clairement mais, je le crois, assez profondément, par le jeu des attachements personnels. On reste lié à une église parce qu'on s'y est marié ; parce qu'un enfant y a été baptisé... ou, même si l'on n'est pas croyant, parce qu'on y a assisté à des obsèques. À défaut d'être attaché au

Trop de paroisses n'exigent pas des communes qu'elles assurent l'entretien des bâtiments culturels dont elles sont devenues propriétaire en 1790.

Il faut que les maires soient en capacité de mobiliser des réseaux pour obtenir des subventions.

patrimoine religieux en général, rares sont ceux qui n'ont pas de lien avec un lieu en particulier. Cela se vérifie d'ailleurs dans l'ordre administratif qui a pris acte de ce paradoxe. Il existait ainsi jusqu'en 2015, un Comité du patrimoine culturel, instance consultative censée conseiller le ministère de la Culture dans le domaine de la protection, de l'enrichissement et de la présentation du patrimoine religieux ou d'origine religieuse. Son dernier président était le regretté Bruno Foucart. Pourquoi ce comité, créé en 2002 sous Jacques Chirac, a-t-il été supprimé ? Sans doute parce que l'État a entériné le fait que c'est à l'échelon territorial que l'intérêt pour les lieux de culte - églises, bien sûr, mais aussi temples protestants et synagogues - est le plus prégnant. C'est si vrai qu'aujourd'hui, c'est une association, l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), qui s'est attelée à la tâche de l'inventorier, de le préserver, mais aussi de conseiller les élus locaux en charge d'entretenir quelque 42 000 édifices culturels. Cet aspect est essentiel, j'y reviendrai. Mais l'action de recensement ne l'est pas moins car, à l'exception des monuments classés, il n'existe pas d'inventaire complet : on évalue à peu près à 90 000 l'ensemble des édifices religieux du territoire français. Pour l'instant, l'OPR en a indexé très précisément 71 270, avec un avis sur l'état de chacun d'entre eux.

Comme aménageur du territoire, SEBL Grand Est aligne à son actif depuis de nombreuses années, la construction et/ou la réhabilitation de grands lieux de la mémoire collective (mémorial de Verdun, réhabilitation des forts de Vaux et de Douaumont, réhabilitation aussi du centre historique de Toul...). Pensez-vous qu'il y ait aujourd'hui une prise de conscience au cœur de nos territoires en faveur de la valorisation de notre patrimoine architectural, visant à relever les ruines pour en faire des pôles de vie et de culture ?

Cette prise de conscience existe, mais elle est très variable. Variable selon les régions, selon la sensibilité des élus, selon la taille, donc les moyens dont disposent les collectivités. Et puis aussi en fonction de la combativité des citoyens et des associations ! Mais le principal obstacle à une prise en compte des besoins de restauration provient le plus souvent du statut du monument. Si celui-ci est situé dans une commune rurale à faible budget et qu'il n'est pas classé, j'aurais tendance à dire que son avenir se présente mal... Le budget d'ailleurs, n'est pas seul en cause : il faut que le maire ou ses adjoints soient en capacité de mobiliser des réseaux. Si c'est le cas, on peut espérer des subventions. Sinon, on peut envisager le pire. C'est ce qui explique l'hécatombe dont sont victimes de nombreuses églises rurales du XIX^e siècle, de même d'ailleurs que de très belles demeures de cette époque qui, faute d'être clas-

sées, finissent par tomber en ruine et par être carrément détruites... Déchristianisation et désertification constituent le cocktail fatal pour certaines églises qui peuvent contenir 300 fidèles dans un village qui ne compte plus que 50 habitants !

Vous avez évoqué les difficultés budgétaires liées à la restauration d'édifices non classés. N'est-ce pas paradoxal quand on connaît l'ampleur des sacrifices financiers consentis par nos ancêtres lorsqu'ils s'attachaient à l'édification d'une cathédrale, d'une abbaye voire d'une simple chapelle ?

Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer l'évolution des mentalités. Au Moyen-âge, la société chrétienne consentait sans problème à ces sacrifices parce qu'ils participaient d'une mystique. Au XIX^e, la préoccupation religieuse est certes toujours présente mais, entre temps, la bourgeoisie a pris le pouvoir. Quand un notable de 1850 finance l'édification d'une église, notamment en acceptant de voir son imposition augmenter de manière importante, c'est un peu la même logique que celle consistant à se faire construire un château dans le village : le prestige compte. Pour le notable qui a mis la main à sa poche comme pour le villageois, fier d'avoir sa « cathédrale des champs ».

Et puis, on pouvait mobiliser le « budget des fabriques d'églises », institué par le concordat napoléonien, lequel existe encore en Alsace-Moselle, ce qui n'était pas rien. Précisons en sus que le XIX^e siècle voit le coût de la construction baisser de manière significative, avec l'utilisation croissante du métal et du plâtre, qui permettent de construire vite et bien. Mais avec cet inconvénient majeur de nécessiter un entretien régulier : une voûte en plâtre dont le métal a rouillé en raison d'infiltrations d'eau est infiniment plus compliquée à restaurer qu'une ogive en pierre.

Or, on touche là un aspect essentiel, et pas seulement pour le patrimoine architectural du XIX^e siècle : si, en France, on sait restaurer à peu près tout, on néglige beaucoup trop l'entretien courant.

Je connais une ville de 8 000 habitants qui a dépensé 1,5 million d'euros pour restaurer parfaitement son église, mais qui a attendu huit ans pour se décider à en curer les gouttières. Résultat : tous les parements intérieurs de l'édifice sont sinistrés... Certaines petites économies peuvent provoquer de grosses et coûteuses catastrophes !

Or il en va des églises comme d'une maison dont vous êtes locataire : c'est au propriétaire de changer les tuiles ou d'assurer le bon fonctionnement de la plomberie. En ce sens, trop de paroisses n'exigent pas des communes qu'elles assurent l'entretien des bâtiments culturels dont elles sont devenues propriétaires en 1790 !

L'État en tant que tel n'étant propriétaire que des cathédrales, c'est la commune qui est vraiment la cheville ouvrière de l'entretien des lieux de cultes. Et nous en revenons à la question du classement que

j'évoquais tout à l'heure : si une église est classée, l'État peut verser à la commune une subvention allant jusqu'à 75% du coût de la restauration ; si elle ne l'est pas, et si la mairie n'investit pas dans son entretien, elle peut parfaitement régler le problème... en la rasant ! C'est ce qui est arrivé en 2018 à Asnan, dans la Nièvre. Ou en 2013, à Abbeville, quand la mairie, sans même prévenir le diocèse, a envoyé les bulldozers démolir l'église Saint Jacques pour la remplacer par un square...

Vous intervenez souvent dans des colloques ou revues géopolitiques, en mettant l'accent sur la dimension symbolique que revêt l'architecture sacrée, y compris au cœur de nos sociétés modernes. N'est-ce pas là un paramètre majeur qui se trouve quelque peu oublié dans nos sociétés occidentales ?

Je suis moins pessimiste sur ce point que sur l'avenir des églises du XIX^e siècle ! Il y a trente ou quarante ans, le mouvement de sécularisation s'accompagnait d'une indifférence croissante, et parfois même d'un mépris affiché pour l'architecture sacrée. Y compris chez les chrétiens, et même chez les prêtres, dont certains soutenaient que la solennité des lieux pouvait nuire à l'accueil de la prière. Aujourd'hui, non seulement on n'entend plus cela, mais l'intérêt pour le patrimoine religieux est presque aussi vif chez les non-croyants que chez les croyants.

SEBL Grand Est développe son action d'aménageur du territoire dans le champ géographique du Grand Est, autrement dit dans une région dotée d'un patrimoine architectural et mémoriel particulièrement riche. Comment vous, en tant qu'historien, voyez-vous la place du Grand Est dans l'histoire architecturale européenne ? Peut-on dire qu'il existe une spécificité de notre territoire, liée notamment à la rivalité multiséculaire entre le royaume de France et le Saint-Empire romain germanique ? Et si oui, en quoi cette identité forte joue-t-elle un rôle aujourd'hui ?

Votre région est vraiment celle par lequel l'art français, l'*opus francigenum*, autrement dit le gothique, est devenu l'art commun de la France et de l'Allemagne. Une partie du patrimoine religieux regarde vers le Saint Empire romain germanique : les cathédrales de Toul, de Metz, de Strasbourg, et même celle de Verdun, ont des caractéristiques impériales. Voyez Verdun et Toul avec leurs quatre tours et leurs chevets harmoniques : leurs solutions lotharingiennes ont vraiment contribué à féconder le gothique français.

Et puis voyez les cathédrales de Reims (et d'Amiens), au tout début du XIII^e siècle, qui vont inspirer le gothique germanique, notamment la cathédrale de Cologne, construite quasiment sur le plan de celle d'Amiens. Ces influences architecturales croisées sont d'autant plus frappantes qu'elles défient les

L'analyse du Président de SEBL Grand Est Aménager, c'est aussi conserver !



Comme chaque année en cette période de fêtes, *Interest* se plaît à aborder l'intelligence territoriale sous un prisme non plus seulement économique et/ou technique, mais aussi culturel, afin de donner à voir ce que les chiffres dissimulent trop souvent, à savoir l'épaisseur historique – donc humaine – des lieux qui peuplent notre quotidien.

Qui ne s'en est aperçu quand, en avril 2019, Notre-Dame de

Paris s'est embrasée sous les yeux du monde entier, plongeant dans la consternation des centaines de millions de femmes et d'hommes qui, croyants ou non, catholiques ou pas, prenaient subitement conscience de l'importance qu'avait pour eux ce monument d'exception ?

Mathieu Lours nous aide à saisir combien l'âme d'une région, et donc une partie de son attractivité, dépendent de son patrimoine.

À l'époque, souvenez-vous, Mathieu Lours était présent sur tous les plateaux de télévision et dans toutes les stations de radio pour nous raconter l'histoire de cette cathédrale, décrypter l'évènement, analyser l'émotion soulevée par une catastrophe dont on craignait alors qu'elle soit irréversible.

C'est cet historien de l'architecture sacrée, connaisseur hors pair de nos églises, depuis les basiliques les plus célèbres jusqu'aux chapelles les plus secrètes, que nous avons choisi d'inviter pour qu'il nous parle d'un aspect essentiel de son activité en dehors de l'enseignement et de la recherche : sauver des injures du temps et parfois de la destruction pure et simple, ces monuments qui structurent notre identité.

Pour SEBL Grand Est, qui est fière de prendre sa part dans la restauration et la promotion de nos lieux de mémoire, ce témoignage est doublement important : il nous aide à saisir combien l'âme d'une région et donc une partie de son attractivité dépendent de la qualité de son patrimoine, mais aussi à prendre la mesure de ce qui reste à faire pour demeurer dignes de notre passé. Le Grand Est qui a vu naître la civilisation de l'ogive ne pouvait trouver, de ce point de vue, meilleur avocat que Mathieu Lours.

Thierry HORY

lois de l'affrontement politique : dans les territoires qui relevaient du roi de France, adopter une solution impériale comme le chevet harmonique qu'on va retrouver jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, ne posait pas plus de problème que, pour la cathédrale de Cologne, s'inspirer directement de celle d'Amiens, construite au cœur du pré carré capétien.

Il est clair que ces jeux d'influences religieuses et culturelles ont structuré l'identité des territoires qui forment aujourd'hui le Grand-Est, *grosso modo* l'ancienne Lotharingie. J'ai parlé du Moyen-âge, mais j'aurais pu aussi bien parler de la Réforme qui a légué un patrimoine important à l'Alsace, et aussi de l'héritage patrimonial du judaïsme, deux religions dont le legs architectural est particulièrement généreux dans votre région. Je pense en particulier à la synagogue de Lunéville, construite en 1786 par Augustin-Charles Piroux. Sans oublier, bien sûr, les chefs d'œuvre baroques de la Contre-réforme comme la cathédrale de Nancy.

C'est vraiment par son patrimoine architectural que la Lorraine, qui avait du mal à trouver son statut géopolitique entre la France et le Saint-Empire, a forgé son identité et fait rayonner son génie propre. Et c'est évidemment aussi grâce à la richesse de son architecture sacrée que le Grand Est dans son ensemble peut affirmer la sienne à l'échelle de la France comme à celle de l'Europe. ■

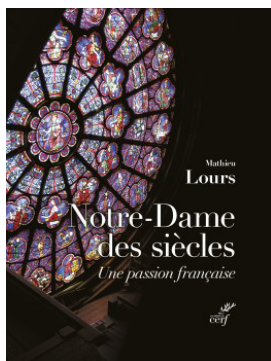
Défendre le patrimoine du XIX^e siècle

À l'issue de notre entretien, Mathieu Lours a tenu à revenir sur le grave péril qui, à ses yeux, menace aujourd'hui le patrimoine religieux du XIX^e siècle.

« Le classement d'une église du XIX^e siècle ne dépend pas de critères rigoureusement définis. En principe, le prestige de l'architecte joue son rôle. Cependant, dans les faits, il ne garantit rien.

Je pense à la destruction, en février dernier, de la chapelle Saint-Joseph de Lille, pour construire à la place un campus universitaire. Édifiée en 1876 par Auguste Mourcou, elle n'était pas classée. Mais le palais Rambeau, construit à deux pas par ce même Mourcou, lui, l'a été. Il est donc protégé contre toute 'exécution patrimoniale' future ! Ce manque de respect pour le XIX^e siècle - et pas seulement pour les églises - est vraiment préoccupant, car il donne lieu à une sorte d'arbitraire. Si un cabinet d'architecte présente un projet bien ficelé, il peut faire démolir pratiquement n'importe quel monument non classé. Dans l'Ouest de la France, beaucoup de chapelles construites par des ordres missionnaires, aujourd'hui en difficulté à cause de la baisse des vocations, sont ainsi menacées... Or la Chapelle Saint Joseph n'était pas une vulgaire réplique néo-gothique ou néo-romane ! C'était un édifice purement XIX^e siècle, vieux de 150 ans. Elle méritait le même respect en 2021 que, pour les Français de 1970, une église de la fin du XVIII^e... ».

Biographie



Agrégé d'histoire, Mathieu Lours, né en 1974, est professeur d'histoire de l'art en classes préparatoires aux grandes écoles et enseigne l'histoire de l'architecture à Paris-Cergy université. Ses travaux portent sur l'architecture religieuse, en particulier à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles), ainsi que sur les cathédrales. Il dirige le comité scientifique de l'Observatoire du patrimoine religieux et participe aux travaux du laboratoire Histara, à l'École pratique des hautes études. Il a consacré de nombreuses publications, tant scientifiques que destinées au grand public, à ses axes de recherches. Sa thèse, publiée sous le titre *L'autre temps des cathédrales* (Editions A et J Picard, 2010), portait sur l'adaptation des cathédrales gothiques aux prescriptions du concile de Trente. Ses travaux universitaires concernent également la question des destructions et transformations des édifices de cultes, question à laquelle il a consacré son avant-dernier livre, *Eglises en ruine, des invasions barbares à l'incendie de Notre-Dame* (Cerf, 2020). La catastrophe de Notre-Dame et la reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis l'ont amené à être sollicité pour son expertise par la plupart des grands médias tant en France qu'à l'étranger.

Pour en savoir plus

Outre plusieurs monographies portant sur les églises Saint-Sulpice et Saint-Eustache à Paris, Mathieu Lours a dirigé la synthèse portant sur les églises de Paris à l'époque moderne, aux éditions Picard. En 2011, puis 2016, il publie, aux éditions Citadelles et Mazenod, *Cathédrales d'Europe et Architectures sacrées, ouvrages consacrés au patrimoine des différentes traditions religieuses dans le monde*. En 2021, il publie *Notre-Dame des siècles* aux éditions du Cerf, qui retrace l'histoire politique de la cathédrale et analyse les raisons profondes de l'émotion causée par l'incendie de 2019, ainsi que *La grâce des cathédrales, chez Place des Victoires, volume de synthèse de la collection du même nom et contenant un inventaire complet des cathédrales françaises*. A voir sur YouTube, son entretien du 16 avril 2019 à France Inter, au lendemain de l'incendie de Notre-Dame de Paris : <https://www.youtube.com/watch?v=1NAoHXwoXKg>.